

Île-de-France & Oise, Paris

Le 19 mars 2021 à 19h57

Par Céline Carez

Femme tuée par un chien à Paris : son fils, propriétaire du malinois, dans le viseur de la police

Agée de 68 ans, elle avait été retrouvée morte dimanche dans son appartement du XV^e arrondissement, attaquée par le berger malinois de son fils. L'homme pourrait être poursuivi pour homicide involontaire.



Une femme est décédée dans le XV^e arrondissement dans son appartement après avoir été attaquée par le alinois de son fils.

C'est bien le chien qui est responsable de la mort de la sexagénaire dimanche. Ce sont bien les morsures qui l'ont tuée. « Et les blessures au pneumothorax, détaille une source proche du dossier, qui ont provoqué une défaillance respiratoire. »

Ce vendredi, les policiers du commissariat du XV^e, chargés de l'enquête par le parquet de Paris, attendaient encore des compléments d'expertises et sur la victime et sur le chien. Cependant, les médecins légistes de l'IML (Institut médico-légal), qui ont pratiqué l'autopsie sur la victime, ont tranché. Et balayé les hésitations d'un des médecins du Samu qui considérait qu'« il n'y avait pas assez de sang pour imputer la mort au seul chien ».



La police utilise les malinois comme chiens de défense. DR

Dimanche dernier donc, [un malinois a attaqué et tué une dame de 68 ans](#). Les faits ont eu lieu dans leur appartement d'un bel immeuble place Saint-Charles (XVe). Son fils, le maître du chien, s'était absenté quelques instants. A son retour, il a découvert sa mère, gisant dans sa chambre, en sang. Le fils a enfermé le molosse dans une pièce et a appelé les secours mais c'était trop tard.

Une vie à huis clos, sur fond d'alcool

Le fils — « dont l'état physique et mental est préoccupant » selon un proche du dossier — a été laissé libre mais reste à disposition des services enquêteurs. L'appartement a été placé sous scellé. L'animal a été confisqué, capturé dans l'appartement par les équipes cynophiles des pompiers, emmené au commissariat du XVe et mis en cage. Les services spécialisés de la préfecture de police ont pris le relais, avec le feu vert du parquet, pour confier le malinois à une association qui l'a mis dans un chenil. « Des examens sur l'animal sont prévus, précise une source policière. Le chien sera probablement euthanasié. »

Le parquet de Paris n'a pas encore ouvert d'information judiciaire. L'enquête n'est pas bouclée. Mais le propriétaire du chien est dans le collimateur des enquêteurs.

Le malinois « qui ne sortait plus de l'appartement depuis janvier, s'indigne un témoin, qui était mal nourri, maigre, et extrêmement dangereux et qui terrorisait tout l'immeuble » avait déjà mordu gravement sa mère. Cette dernière, qui vivait dans un huis clos, sur fond d'alcool, avec

son fils, n'avait pas voulu porter plainte. Dans les faits, le fils risque d'être poursuivi pour « homicide involontaire par négligence ».

« Avoir un malinois dans un petit appartement à Paris est un non-sens »

« Dans ces affaires, décrypte Hadrien Muller, avocat du barreau de Paris, spécialiste en droit du dommage corporel, le propriétaire est, d'un point de vue civil, responsable de son animal. Pour ce qui est de la responsabilité pénale, il va falloir prouver qu'il y a eu faute du propriétaire, qu'il avait connaissance de la dangerosité de l'animal, qu'il a mis sa mère en danger. »

En revanche, le malinois ne fait pas partie des deux catégories de chiens dangereux — « chiens d'attaque » et « chiens de garde et de défense » — comme le pitbull, le rottweiler ou American Staffordshire Terrier.

« Même s'il ne fait pas partie de ces catégories, s'agace Jean-Yves Pinet, adjoint de Philippe Goujon, maire (LR) du XV^e, chargé de la propreté, de la sécurité civile, qui a suivi le dossier, je considère qu'avoir un malinois dans un petit appartement à Paris est un non-sens. » Côté police, un haut fonctionnaire s'alarme qu'« à Paris, on voit ressurgir de plus en plus de chiens dangereux, non muselés ».

Les riverains étaient terrorisés par l'animal

Pour Jean-Yves Pinet, « il faudrait un permis pour dresser ces malinois qui sont d'une puissance incroyable et que d'ailleurs les militaires et les policiers utilisent comme chien de défense ». Et de prévenir : « Un malinois mal dressé, mal nourri, qu'on ne sort pas alors qu'il a besoin de bouger et d'espace peut devenir dangereux. »

Place Saint-Charles (XV^e) les riverains — qui étaient depuis un an terrorisé par ce chien, qui « avaient alerté une association de défense des animaux pour qu'ils se saisissent du dossier » — sont « tristes, évidemment, de la mort de cette dame mais tellement soulagés que le chien ne revienne plus jamais dans notre immeuble ».